

Travailler sereinement en collectif

Public cible

Agriculteurs et porteurs de projets en agriculture des Côtes d'Armor -

Objectifs

Construire un fonctionnement commun durable entre associé : • S'approprier les bases d'un fonctionnement de groupe. • Être capable de définir des règles de fonctionnement collectif • Être capable de construire un plan d'action commun

Contenu

Cette formation permettra d'aborder les bases de la construction d'un projet collectif

Journée 1 -

Partage des règles de fonctionnement en formation, applicable au fonctionnement en association.

Première expression du projet collectif, attentes et craintes individuelles

- Identifier et préciser les conditions d'un bon fonctionnement en groupe
- Interroger ses motivations profondes pour le projet collectif
- Réaliser les motivations de ses futurs associés, identifier leurs qualités-compétences pour le projet commun
- Schématiser le projet avec ses futurs associés et le présenter, aborder sa vision de l'avenir du projet
- Clarifier son engagement dans le collectif et les valeurs partagées

Journée 2 -

- Définir la place et le rôle de chacun

- Diagramme de structure : schématiser la place des différents associés vis à vis des activités de l'exploitation.

- Capacité à définir les bases d'un règlement intérieur : Se définir des règles de fonctionnement (partage du temps, argent, décision ..) et Identifier les frontières du projet et les conditions d'entrée et de sortie des associés.

- Sensibilisation au rôle du leadership pour mener un projet en commun et aux problèmes récurrents liés au leadership constatés dans les projets en groupe.

Journée 3 -

- Identifier et expliquer aux autres sa manière de fonctionner

- Découvrir et mettre en œuvre des outils de communication facilitant la vie du groupe et des règles relationnelles pour construire une communication saine et efficace au travail.

- Identifier les impasses de la communication au travail

- Clarifier les périmètres de décision et identifier les différentes manières de prendre des décisions

- Développer sa capacité d'accueil et d'écoute

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques avec support écrit, travaux de groupe et personnels, étude de cas et temps de synthèse. Analyse de cas et mise en situation. L'animateur amènera les participants à s'interroger, à s'exprimer, avant d'amener les informations théorique et conceptuelle - Le bénéficiaire est au centre de l'apprentissage : les mises en situations sont basées sur des situations concrètes issues de la vie même des participants.

Moyens matériels

Salle, Paper-bord, Vidéo projecteur, supports pédagogiques fournis. Matériel à prévoir : matériel de prise de note et restauration du midi

Modalités d'évaluation des acquis

Rédaction d'un document de synthèse du projet d'association type "Règlement intérieur" Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Références qualités

qualiopi

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Côtes d'Armor

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 08/11/2021

Tarifs

Adhérent 60€

Non adhérent 150€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Aurélié Brimbeuf

contactap22@orange.fr

Agriculture paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent

22000 Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.27.69.81

Taux de satisfaction : 93 % - Taux d'acquisition des compétences : 85,71%

Repas du midi tiré du sac. Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.



Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Dates, lieux et intervenants

22 nov 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Foyer culturel Mûr-de-Bretagne - Salle du bas. Rue du Pont de Fer. 22530 Guerlédan	Josette Vivier, Formatrice Aurélie Brimbeuf, Agriculture Paysanne
06 déc 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Foyer culturel Mûr-de-Bretagne - Salle du bas. Rue du Pont de Fer. 22530 Guerlédan	Josette Vivier, Formatrice Aurélie Brimbeuf, Agriculture Paysanne
20 déc 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	Foyer culturel Mûr-de-Bretagne - Salle du bas. Rue du Pont de Fer. 22530 Guerlédan	Josette Vivier, Formatrice Aurélie Brimbeuf, Agriculture Paysanne

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à